



Compte-rendu

CTSS de la DIRAG du 5 décembre 2017 (visioconférence)

Il s'agit d'un CTSS reconvoqué suite aux votes négatifs du 23 novembre + les points non traités faute de temps.

Réorganisation de DIRAG/PREVI

Le même Document d'Organisation (DO) est représenté sans modification par rapport au 23 novembre.

Les agents avaient fait remonter leur mécontentement via un courrier adressé aux représentants du personnel. Ce courrier a été lu en séance, quelques extraits :

*(...) « nous n'acceptons pas, dans les conditions actuelles, le recrutement d'ITM à DIRAG/PREVI » (...)
« En ce qui concerne l'arrivée du deuxième DA, son rôle dans la division, son rythme de travail, le pourcentage de temps de présence dans le tour, les conditions actuelles ne nous permettent pas de nous positionner. La fiche de poste et le DO sont trop flous » (...)
« nous ne tolérons plus le manque d'écoute de la part de notre hiérarchie » (...)
« leur incompétence managériale et le mépris qu'ils ont à notre égard n'ont engendré que frustration et perte d'envie » (...)
« une réduction significative de nos bilans serait appréciée. Le recrutement d'ITM à DIRAG/PREVI n'est pas la seule piste envisageable ».*

Malgré toutes les réticences, la direction persiste dans cette voie. DIRAG/D compte sur la fermeture temporaire du poste PRS (sans doute prolongée jusqu'en juin) et l'arrivée de VMR pour faire baisser les bilans. De plus, les derniers mouvements issus des CAP et recrutement en BIEP (dont 1 arrivée en janvier) devraient permettre de se rapprocher de l'effectif nominal, nous dit la directrice. Pour les organisations syndicales, le compte n'y est pas.

De surcroît, on apprend qu'un agent en HB et ancien prévi a réalisé des vacances en renfort avec son accord. C'est un peu du bricolage, mais c'est pour la bonne cause selon nous.

Le Document d'Organisation (DO) est proposé au vote : 5 CONTRE (unanimité).

Réorganisation de DIRAG/ADM

Les deux nouveaux DO concernant ADM nous sont à nouveau proposés sans modification par rapport au 23 novembre, actant la suppression de 2 postes à Desaix : un poste d'adjoint à RH, et un poste d'Assistant de Direction (ASD).

Une réunion avec les agents et certains représentants syndicaux présents a été organisée le 1^{er} décembre à Desaix par DIRAG/D. Suite à cela, un nouveau [courrier signé du personnel ADM de Desaix](#) a été lu en séance, illustrant leur mécontentement.

De nouveaux débats ont eu lieu sans avancée significative, ce qui a conduit au dépôt d'un préavis de grève le 15 décembre (cf. [compte-rendu de la réunion de conciliation](#)).

Les 2 documents d'organisation sont proposés au vote : 5 CONTRE (unanimité) x 2.



TROED 2018

Aucune évolution suite au 23 novembre. Le même TROED est représenté avec une réduction de 6,5 % des effectifs de la DIRAG.

Nous avons souligné à nouveau les difficultés qui ne manqueront pas de se poser à CM971/PREVI, en raison de la présence de 3 représentants syndicaux de la DIRAG dans ce service + un assistant de prévention + un représentant en CLAS. Le chef éprouve déjà des difficultés à faire tourner le service à certaines périodes. Nous estimons que l'effectif de 8 ETP est insuffisant.

Vote : 5 CONTRE (unanimité).

Permanences

Pas de changement par rapport au 23 novembre.

Le document est proposé au vote : 5 CONTRE (unanimité).

Divers

- RETEX cycloniques : ils seront mis à disposition dès que possible. Ceux d'IRMA et JOSE sont presque bouclés. DIRAG/D précise que les améliorations à apporter n'attendent pas, notamment en ce qui concerne les Bulletins de Suivi de la Vigilance.
- Formation NHC : un manque se fait ressentir parmi les agents TSM de Guadeloupe, qui pourtant sont les plus exposés au risque cyclonique avec les Iles du Nord. 3 agents devraient être envoyés à ce stage international en 2018, dont un TSM de Guadeloupe. Nous rappelons que ce stage s'adresse essentiellement aux exploitants et s'avère très utile. Nous soulignons qu'un retour des missionnaires vers les collègues est indispensable, ce qui n'a pas toujours été fait.
- CVH (Cellule de Veille Hydrologique) : des déploiements de stations sont en cours notamment en Guadeloupe. En Martinique, la cellule fonctionne depuis quelques mois. La mise en place est plus laborieuse en Guadeloupe. C'est à la DEAL que les postes seront hébergés, et non à MF comme envisagé un moment. Il serait bien que les agents puissent postuler dessus afin d'offrir des perspectives de mobilité, mais rien n'est sûr pour le moment.
- Missions : les frais de tournée sont à revoir en Guadeloupe. Un problème est signalé en Guyane sur le retard des remboursements de missions permanentes.
- Synopsis : le calendrier de déploiement et formations 2018 est en finalisation et sera prochainement communiqué aux agents. Objectif : passer sur Synopsis avant juin. Le module cyclone risque de ne pas être opérationnel, ce sera donc le module cyclone de Synergie qui continuera d'être utilisé selon la faisabilité technique.

Prochain CTSS : le 15/03/2018 en Guyane.